

Antiquaire achète
Manteaux de fourrure, tableaux et meubles anciens,
arts asiatiques, sculptures et pendules anciennes,
montres et armes anciennes...
06 80 66 30 57
ysecula@orange.fr - site : yves.secula.free.fr

UN CONSEIL
POUR MIEUX VENDRE:
indiquez toujours clairement sur votre annonce le prix du bien que vous vendez

BONNES AFFAIRES

Contacts-Rencontres

Amitiés-Sorties

Homme 58 ans, Aveyron, rencontrerai Dame aimant nature, musique et sport. Ecrire à Midi Média APE- rue du mas de grille 34430 St Jean de Vedas sous réf 565909 585095

Recherches de personnes

JULIEN de Sète : "nous avons perdu ton numéro de téléphone". Nicole et Alain 06.66.39.92.98

Chasse en camargue, terre et eau groupe d'amis 27 places disponibles Tél : 06.09.50.45.10

Détente

MAGALLI domina vs reçoit à MONTPELLIER. 06.12.10.51.13 (S519284061)

MTP - "INSTITUT VAÏNA" douceur exotique - Tél 04.67.40.57.91 ou 06.14.06.87.27 - CB - parking - (S392197182)

CAP D'AGDE ANNIE détente bien être du corps relaxants Tél 06.20.56.44.26 de 10h à 20h. (S 402763437)

SETE - Rencontre agréable, être caojé par des mains expertes, blonde, élégante, maîtresse à la demande. Reçois et se déplace. 06.12.28.86.65. (S33625531)

Travesti black à Poussan, la jolie SOPHIA 1,80m, 67kg pour relaxation, détente, complicité de 13h à 19h00 tous les jours. 06.87.50.01.78 (S25074039)

BEZIERS-SIMONA, italienne, 36 ans, longs cheveux, brune, forte poitrine, très coquine sans tabous, vous attend tous les jours. Tél moi vite 06.28.71.30.89. (S.841228646)

LA SOLUTION POUR CHASSER LE STRESS : Massages de bien-être doux et relaxants. 10H/19H SUR RDV. **CGS** Bd du Languedoc Béziers. Tél 06.48.04.52.50 (S420369407)

Sur PALAVAS, pour la 1re fois belle brune, latine, mince, 1m60, 25 ans, belle poitrine, douce. Tél. 06.21.18.78.24. (800445603)

TRANS "PAOLA GRETCHEN" douce comme le miel, chaude comme le soleil pour vous faire rêver sur AGDE. 06.34.25.76.95 (S.524416187)

NOUVEAU PALAVAS, Diverses remises en forme de 8h à 21h du mercredi au dimanche inclus (autres jours sur RDV) 07.72.88.10.39 (S.326665148)

MTP "NINA" - Charmante blonde sensuelle & sexy vous propose une relaxation de qualité. 6/17. 06.01.02.61.67 (520274044)

JOYAUX DE CHINE, aux alentours de MARSEILLAN. Propose détente agréable, Jolie poitrine naturelle, Sexy. 11h-17h ou RDV 7/17. 06.12.18.96.00. (S19824635)

AGDE-CAP D'AGDE, MAEVA Belle brune au corps de rêve vs propose une détente inoubliable. Prestations à la demande, se déplace. 06.12.83.53.24 (8414429723)

Montpellier - Douce et coquine je prends tout mon temps pour vous détendre. Tél 06.13.50.71.74. (504708413)

*****L'ETOILE***** demoielle très classe à Montpellier. Belle et fine. Poitrine généreuse, reçoit de 10 h à 20 h sauf dimanche. 07.89.48.88.45 (534689619)

Maison

Meuble, décoration et brocante

Part achète violons 1000 € mini violoncelle 3000 € min archer saxo même abimés. Se déplace Paiement comptant. Tél:0690523819

Achat d'antiquité, brocante, déparas de maisons, argenterie, bibelots, ménagère, toutes collections, jouets, pendules, cartilons. Déplacement et devis gratuit 7/17. 06.72.86.06.67.

SAINT JUST Part. débarrasse gratuitement maison, cave, grenier... intéressé également par l'achat d'objets anciens. Succession. travail soigné. Tél 07.70.26.87.16.

Vendargues- Elagueur paysagiste avec 11 ans d'expérience propose ses services. Devis dans la journée. Vente de copeaux ou broyat possible 07.85.31.07.09

SAINT JUST Part. débarrasse gratuitement maison, cave, grenier... intéressé également par l'achat d'objets anciens. Succession. travail soigné. Tél 07.70.26.87.16.

SAINT JUST Part. débarrasse gratuitement maison, cave, grenier... intéressé également par l'achat d'objets anciens. Succession. travail soigné. Tél 07.70.26.87.16.

LATTES-Part. vend Lithographie du millénaire de Montpellier par Vincent Boules 1995 tirage arché et japon .PRIX : 300 € disponible au 06.84.83.76.59

Part. Achète violons minimum 1000 € violoncelles minimum 3000 € même en mauvaise état paiement immédiat se déplace gratuitement contacter Monsieur Dany tel 0608375948

ACHETE meubles anciens : livres, pendules, luminaires, sculptures bronze et marbre, tableaux, bibelots, poupées, vases, cartes postales, montres...

Bricolage, jardinage

Gruissan-Part. vend 6m3 de terre noire végétale très très bien tamisée 250 € rendu chez vous. Tel 06 98 12 49 56

Chauffages et combustibles

MONTPELLIER-Part. vend fagots de 6 kg de sarments de vigne pour vos grillades authentiques et naturelles. 5 € le fagot, Je me déplace sur Montpellier et aggro pour 10 fagots - Tél 06.12.20.55.12

Loisirs

Chasse et Pêche

FABREGUES (34) chasse privée petits et gros gibiers cherche actionnaires. Tél : 06.20.37.37.87

Instrument de musique

Part. Collectionneur achète violon minimum 1000 € violoncelle minimum 3000 € même en mauvaise état se déplace gratuitement 06 47 64 77 07

Art, collections et grands crus

ACHETE COLLECTIONS importantes TIMBRES, France et monde entier, MONNAIES Antiques et Royales, DOCUMENTS HISTORIQUES, LIVRES rares, CARTES POSTALES - Experte gratuite. 04.68.46.16.85.

Services

Transport Déménagement

Part. Père et Fils sérieux, propose service déménagement et transport de meubles. Tél. 06.21.38.44.81

Travaux Maison extérieur

Maçon ferait tous travaux de maçonnerie, neuf, démolition, rénovation, murs en pierre, terrassement Tél 06.10.43.04.98

Troisième âge

Part.place libre pour personne âgée dans famille d'accueil agréée à Montpellier. Famille d'accueil expérimentée. Maison avec jardin, tout confort, soins médicaux etc. vigilance accompagnement 24h sur 24 h. tel/ 0665585903 Philippe Humblot

ANNONCES LEGALES ET OFFICIELLES

AVIS PUBLICS

Enquêtes publiques



AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE
Enquête publique unique portant sur la modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Commune de Murviel-lès-Montpellier et sur la création d'un périmètre délimité des abords (PDA) concernant le site archéologique du Castellat, les remparts et l'église paroissiale Saint Jean Baptiste

Par arrêté n°MAR2019-0170, M. le Président de Montpellier Méditerranée Métropole a ordonné l'ouverture d'une enquête publique unique, portant sur le projet de création d'un périmètre délimité des abords du site archéologique du Castellat, des remparts et de l'église paroissiale Saint Jean Baptiste et sur le projet de modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Commune de Murviel-lès-Montpellier visant à permettre des modifications mineures concernant le secteur des Salières sud en vue de prendre en compte l'évolution du projet d'aménagement global du site. L'enquête publique est organisée du lundi 01/07/2019 à 8h00 au mercredi 31/07/2019 à 12h00 inclus (31 jours consécutifs) afin de recueillir les observations et propositions du public.

Par décision n°E19000076/34 en date du 16/05/2019, le Président du Tribunal Administratif de Montpellier a désigné Mr Bernard COMMANDEUR, ingénieur des TPE, retraité, en qualité de commissaire enquêteur en vue de procéder à l'enquête publique.

Durant toute la durée de l'enquête, sauf les jours fériés et jours de fermetures exceptionnelles, le public pourra consulter le dossier d'enquête publique sur support papier et présenter ses observations et propositions sur les registres ouverts à cet effet à la mairie de Murviel-lès-Montpellier (5 Rue Des Lavoisirs, 34570 Murviel-lès-Montpellier), aux heures habituelles d'ouverture, à savoir les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, et les mercredis et samedis de 8h00 à 12h00 et au siège de Montpellier Méditerranée Métropole, aux heures habituelles d'ouverture, à savoir du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00.

Durant toute la durée de l'enquête, le public pourra consulter le dossier d'enquête publique sur le site internet de Montpellier Méditerranée Métropole, à l'adresse suivante : http://www.montpellier3m.fr/enquetes-publiques et sur le site internet de la Commune de Murviel-lès-Montpellier, à l'adresse suivante : http://www.murviel.fr/

Durant toute la durée de l'enquête, sauf les jours fériés et jours de fermetures exceptionnelles, le public pourra consulter le dossier d'enquête publique sur un poste informatique au siège de Montpellier Méditerranée Métropole, du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00.

Le public pourra adresser ses observations et propositions écrites à M. le commissaire enquêteur durant toute la durée de l'enquête par voie postale au siège de l'enquête publique, à savoir au siège de Montpellier Méditerranée Métropole, à l'adresse suivante : « M. le commissaire enquêteur - projet de modification n°3 du PLU de Murviel-lès-Montpellier et projet de PDA - site archéologique du Castellat, des remparts et de l'église paroissiale Saint Jean Baptiste » - Montpellier Méditerranée Métropole - 50 place Zeus- CS 39556 - 34961 Montpellier cedex 2 », par courrier électronique à l'adresse suivante : murviel3m@montpellier3m.fr

Les observations et propositions du public transmises par voie postale ainsi que les observations écrites reçues par le commissaire enquêteur lors des permanences, seront consultables au siège de Montpellier Méditerranée Métropole et sur le site internet de Montpellier Méditerranée Métropole, à l'adresse suivante : http://www.montpellier3m.fr/enquetes-publiques.

Le commissaire enquêteur désigné se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations et propositions à la Mairie de Murviel-lès-Montpellier (5 Rue Des Lavoisirs, 34570 Murviel-lès-Montpellier) : le mardi 3 juillet 2019 de 9h00 à 12h00 ; le vendredi 19 juillet 2019 de 14h00 à 17h00 ; le samedi 27 juillet 2019 de 9h00 à 12h00 et le mercredi 31 juillet 2019 de 9h00 à 12h00.

La personne responsable du projet de modification n°3 du PLU de Murviel-lès-Montpellier est Montpellier Méditerranée Métropole. Le public pourra recueillir toutes informations utiles sur le projet de modification auprès de la Direction Projet et Planification Territoriale (DIPPT - 04.67.13.80.24) aux heures d'ouverture des bureaux de Montpellier Méditerranée Métropole, du lundi au vendredi inclus sauf jours fériés et jours de fermetures exceptionnelles.

La personne responsable du projet de création de périmètre délimité des abords est M. le Préfet de Région représenté par l'Architecte des Bâtiments de France. Le public pourra recueillir toutes informations utiles sur le projet de création de périmètre délimité des abords auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) Occitanie, Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Hérault (tél. 04 67 02 32 36 ou 04 67 02 35 41).

A l'expiration du délai d'enquête, les registres d'enquête mis à sa disposition seront clos par le commissaire enquêteur. Dans un délai de trente jours à compter de la clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur adressera, au Président de Montpellier Méditerranée Métropole, le dossier d'enquête, les registres ainsi qu'un rapport unique et, dans un document séparé, ses conclusions motivées au titre de chacune des enquêtes publiques initialement requises. Le commissaire enquêteur transmettra simultanément une copie du rapport et de ses conclusions motivées au Président du Tribunal Administratif de Montpellier. Montpellier Méditerranée Métropole adressera une copie du rapport et des conclusions motivées à la DRAC. Le rapport et les conclusions motivées seront tenus à la disposition du public au siège de Montpellier Méditerranée Métropole, à la Préfecture de l'Hérault ainsi qu'en mairie de Murviel-lès-Montpellier, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux au public. Le rapport et les conclusions motivées seront également consultables sur le site internet de Montpellier Méditerranée Métropole à l'adresse suivante : http://www.montpellier3m.fr/enquetes-publiques.L'ensemble de ces documents seront consultables pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

RAPPEL AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE

Communauté de Communes Les Avant-Monts à la mise en compatibilité du PLU de Murviel Les Béziers par déclaration de projet

Par arrêté n°164-2019 en date du 4 juin 2019, le Président de la Communauté de Communes Les Avant-Monts a ordonné l'ouverture d'une enquête publique du lundi 1er juillet 2019 au vendredi 2 août 2019 inclus, sur la mise en compatibilité du PLU de Murviel-Lès-Béziers par déclaration de projet, sous la responsabilité de Madame PARIZEL Magali, Responsable du service Urbanisme et Aménagement du Territoire de la Communauté de Communes Les Avant-Monts et, à qui toutes informations sur le dossier pourront être demandées.

Monsieur Jean-Pierre BRACONNIER, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire par le magistrat délégué par madame la Présidente du Tribunal Administratif de Montpellier.

- 1- Le dossier de mise en compatibilité du PLU de Murviel-Lès-Béziers par déclaration de projet sera accompagné d'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur. Les documents de ce dossier seront déposés et tenus à la disposition du public pendant la durée de l'enquête, du lundi 1er juillet 2019 au vendredi 2 août 2019 inclus;

- * En mairie de MURVIEL LES BEZIERS : - du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h, - le vendredi de 8h à 12h,

- à l'exception des dimanches et des jours fériés, et du jour de clôture de l'enquête, où la permanence, et l'enquête, clôtureront à 12h.

- * En Communauté de Communes Les Avant-Monts, - du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, - à l'exception des dimanches, des jours fériés et du jour de clôture de l'enquête, où la permanence, et l'enquête, clôtureront à 12h en mairie de MURVIEL LES BEZIERS.

Le dossier sera consultable sur le site internet de la Communauté de Communes Les Avant-Monts : www.avant-monts.fr

Lien : Cadre de vie - Urbanisme - Enquête Publique Madame Magali PARIZEL, Responsable du service Urbanisme et Aménagement du Territoire de la Communauté de Communes Les Avant-Monts pourra être contactée au 04.67.36.07.51.

Le public pourra faire part de ses observations :

- sur les registres ouverts à cet effet en mairie de MURVIEL LES BEZIERS et à la Communauté de Communes Les Avant-Monts,

- ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur en Communauté de Communes Les Avant-Monts, à l'adresse suivante : ZAE L'Audacieuse, 34480 MAGALAS,

- ou encore à l'adresse mail suivante : urbanisme@avant-monts.fr, en indiquant dans l'objet « enquête publique portant sur la mise en compatibilité du PLU de Murviel-Lès-Béziers par déclaration de projet ».

- 2- Le commissaire enquêteur sera présent à la mairie de Murviel-Lès-Béziers pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- Jeudi 4 juillet 2019 de 9h à 12h,
- Jeudi 11 juillet 2019 de 14h à 17h,
- Vendredi 2 Août 2019 de 9h à 12h.

- 3- Un avis au public sera publié par les soins de la Communauté de Communes Les Avant-Monts, en caractères apparents, quinze jours au moins avant le début de l'enquête et rappelé dans les huit premiers jours de celle-ci, dans deux journaux régionaux ou locaux diffusés dans le département de l'Hérault.

L'avis au public fera également l'objet d'une publication par voie d'affiches afin de lui assurer la plus large diffusion.

Il sera affiché, quinze jours au moins avant le début de l'enquête publique et pendant toute la durée de celle-ci, sur les lieux suivants :

- Panneau d'affichage situé au niveau du siège de la communauté de communes Les Avant-Monts,
- Mairie - Hôtel de ville place Georges Clémenceau 34490 MURVIEL LES BEZIERS,
- Au centre de ville au n°14 rue Georges Durand 34490 MURVIEL LES BEZIERS,
- A l'entrée de la zone les Ourbels, 25 avenue de la République (sur les lieux concernés par la DP).

Il sera, en outre, mis en ligne sur le site internet de la communauté de communes Les Avant-Monts (www.avant-monts.fr) et sur le site internet de la Commune de Murviel-Lès-Béziers (www.murviel-les-beziers.fr) quinze jours au moins avant le début de l'enquête publique et pendant toute la durée de celle-ci.

- 4- A l'expiration du délai d'enquête, les registres d'enquête mis à sa disposition seront clos par le commissaire enquêteur.

Ce dernier rencontrera le responsable de projet dans un délai de huit jours à compter de la réception du registre d'enquête et des documents annexés, et lui communiquera les observations écrites et orales consignées dans un procès-verbal de synthèse, en l'invitant à produire, dans un délai de quinze jours, son mémoire en réponse.

Dans un délai de trente jours à compter de la clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur adressera, au Président de la Communauté de Communes Les Avant-Monts, le dossier d'enquête, les registres ainsi qu'un rapport et, dans une présentation séparée, ses conclusions motivées, cela en 3 exemplaires papiers et 1 exemplaire au format PDF.

Le commissaire enquêteur transmettra simultanément une copie du rapport et de ses conclusions motivées au Président du Tribunal Administratif de Montpellier.

Le rapport et les conclusions motivées seront tenus à la disposition du public au siège de la Communauté de Communes Les Avant-Monts, à la ZAE L'Audacieuse - 34480 MAGALAS ainsi qu'en mairie de Murviel-Lès-Béziers, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux au public.

Le rapport et les conclusions motivées seront également consultables sur le site internet de la Communauté de Communes Les Avant-Monts à l'adresse suivante www.avant-monts.fr, cadre de vie, urbanisme, enquête publique. L'ensemble de ces documents seront consultables pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

- 5- A l'issue de l'enquête publique, la mise en compatibilité du PLU de Murviel-Lès-Béziers par déclaration de projet, éventuellement modifiée pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera soumise au Conseil Communautaire de la communauté de communes Les Avant-Monts pour prononcer l'intérêt général de la déclaration de projet et pour adopter la mise en compatibilité du PLU.

- 6- Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication de tout ou partie du dossier d'enquête publique dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête.

- 7- Un accès gratuit au dossier est par ailleurs garanti sur un poste informatique auprès de Madame Magali PARIZEL, Responsable du service Urbanisme et Aménagement du Territoire de la Communauté de Communes Les Avant-Monts.

- 8- L'information de la décision de dispense d'évaluation environnementale après examen au cas par cas, en application de l'article R.104-28 du Code de l'Urbanisme, sur la déclaration de projet portant la mise en compatibilité du Plan Local de l'Urbanisme (PLU) de Murviel-Lès-Béziers (34) relative à la restructuration économique d'entrée de ville sur le secteur « Les Ourbels », en date du 21 janvier 2019, est joint au dossier.

- 9- Une copie du rapport et des conclusions de Monsieur Jean-Pierre BRACONNIER, commissaire enquêteur, sera communiquée par le Président de la communauté de communes Les Avant-Monts au Préfet.

- 10- Monsieur le Président de la communauté de communes Les Avant-Monts, Monsieur le Maire de Murviel-Lès-Béziers et Monsieur le commissaire enquêteur, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le Président de la Communauté De Communes Les Avant-Monts, M. BOUTES Francis

Avis administratif

AVIS AU PUBLIC

Commune de Valergues

Approbation du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Par délibération en date du 03/07/2019, le conseil municipal a approuvé le Plan Local d'Urbanisme (PLU) sur le territoire de la commune de Valergues.

L'affichage de cette délibération est effectué conformément à l'article R. 153-21 du Code de l'Urbanisme, pendant un mois en Mairie de Valergues.

Le dossier de PLU est tenu à la disposition du public à la Mairie de Valergues aux jours et heures habituels d'ouverture à la Préfecture de l'Hérault.



AVIS AU PUBLIC

Urbanisme - Obligation de déclaration préalable pour division parcellaire en zones agricoles et naturelles du PLU

Le conseil Municipal a voté le 4 juin 2019 la délibération n°2019-37 portant Obligation de déclaration préalable pour division parcellaire en zones agricoles et naturelles du PLU

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, Vu le code de l'urbanisme et notamment son article L 115-3,

Considérant que suite à l'approbation du PLU, il apparaît nécessaire de soumettre à déclaration préalable tout projet de division parcellaire situé en zone agricole (A) et en zone naturelle (N), ceci afin de protéger les espaces agricoles et naturels des risques de spéculation foncière, de mitage et de morcellement des terres agricoles,

Le conseil municipal Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE de soumettre à déclaration préalable tout projet de division parcellaire situé en zone A ou en zone N,
- AUTORISE le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

164317



DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Par délibération du 1er juillet 2019, le conseil municipal de Séranan a décidé d'instituer un droit de préemption urbain sur le secteur de la Jasse Neuve inscrit en zone AUL au plan local d'urbanisme approuvé le 24 septembre 2012 et mis en révision.

Cette délibération et le plan annexé sont mis à disposition du public en mairie, aux jours et heures d'ouverture du service urbanisme.

Concertation - Débat public

163542



REUNIONS PUBLIQUES DE CONCERTATION

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) de Montpellier Méditerranée Métropole

Par délibération n°13352 en date du 12 novembre 2015, le Conseil de Métropole a prescrit l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de Montpellier Méditerranée Métropole et a défini les objectifs poursuivis ainsi que les modalités de la concertation.

Dans ce cadre, six réunions publiques sont organisées d'ici juillet 2019 afin de présenter les principaux enjeux du diagnostic socio-économique et de l'état initial de l'environnement ainsi que les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

La sixième de ces réunions publiques se tiendra le jeudi 11 juillet à 18h30 à MONTPELLIER (Salle Pelloutier - 15 place de Zeus - Montpellier)

VENTES AUX ENCHERES

Ventes mobilières

VENTE AUX ENCHERES

MARDI 9 JUILLET 10h

VÉHICULES UTILITAIRES COLLECTIVITÉS 10 Rue de l'Adonis, 34300 Agde RESERVEE AUX PROFESSIONNELS DE L'AUTOMOBILE

www.interencheres.com/34004

FRAIS EN SUS 24% TTC

PAIEMENT ESPÈCES 1.000 MAX / CB / VIREMENT

SAS LES ENCHERES DU MID COMMISSAIRES PRISEURS

04.67.62.20.14 contact@lesencheresdumidi.fr

SCP DE COMMISSAIRES PRISEURS JUDICIAIRES

Aude ANDRIEU - Bertrand DE LATOUR -94, chemin de Poullignon 34070 MONTPELLIER

Tel : 04 67 47 28 00 - Fax : 04 67 47 47 74 - www.interencheres.com

VENTES AUX ENCHERES

MERCREDI 10 JUILLET

9h : Mobilier divers - Exposition le jour de la vente de 8h30 à 9h

14h : Vente de jouets anciens - Contact étude : julie@hdmvontpellier.fr - Vente en Live

VENDREDI 12 JUILLET 9.00

Bijoux anciens et modernes -Exposition : jeudi 11 de 14 H à 17 H - Contact étude : francoise@hdmvontpellier.fr - Vente en Live

MARDI 16 JUILLET 10.00

A l'hôtel des ventes de Montpellier